



ANALYSE

2019/08

EPARGNER AUTREMENT ?

## Épargner autrement ?

*L'épargne des Belges dépasse les 400 milliards d'euros<sup>1</sup>. Du jamais vu ! Elle est confiée pour l'essentiel aux banques traditionnelles. Est-ce la seule solution ? La plus porteuse d'intérêts sociétaux ? Il existe des outils pour aider les épargnants soucieux de paix, de solidarité et de justice à choisir où placer leur tirelire.*

Récemment, lors d'un atelier « éducation permanente »<sup>2</sup> consacré à notre marge de manœuvre face à la mondialisation, un participant suggère que chacun·e pourrait s'interroger sur « comment épargner autrement pour éviter que notre argent soit investi dans des entreprises qui ont des activités que nous désapprouvons ». Réaction rapide et spontanée dans la salle : « C'est un problème pour les 10 % de riches. Pas pour moi ! ». Terrain délicat, voire tabou. On passe à autre chose.

En réalité, près de 70 % des ménages belges épargne plus ou moins régulièrement<sup>3</sup>. Il y a celles et ceux qui parviennent à « mettre un peu de côté », chaque mois ou presque, en misant sur « une sécurité » pour leurs vieux jours. Il y a aussi environ 25 % des Belges qui ont des salaires de 4.000 € et plus, voire beaucoup plus. Ceux-là épargnent davantage et/ou investissent dans des fonds de placement à risques.

Retour à nos 400 milliards. Où les retrouve-t-on ? Ils sont, pour l'essentiel, confiés aux grandes banques sur des comptes d'épargne ou, de plus en plus souvent, laissés sur des comptes courants. L'épargne-pension connaît aussi un fort beau succès. Encore les banques et les assurances ! Et voilà que, depuis quelques années, ce secteur propose des produits éthiques et durables. Des produits au-dessus de tout soupçon. Vraiment ? Ils méritent en tout cas un examen approfondi. C'est le droit de tout·e épargnant·e de vérifier ce qui se cache derrière ces beaux labels. C'est aussi une démarche qui fait réfléchir les banquiers. Surtout si, après examen, on décide de « changer de crèmerie » parce qu'on a découvert qu'il fait « plus propre » ailleurs ! Aujourd'hui, changer de banque est plus facile qu'avant, notamment grâce au service de mobilité interbancaire.<sup>4</sup>

### Santé éthique

Comment savoir ? On n'imagine pas que chaque épargnant·e va aller consulter les rapports annuels de l'institution à laquelle il ou elle a confié ses économies. Pour éclairer nos lanternes, une série d'associations belges<sup>5</sup> ont mené des investigations sérieuses. Elles s'inscrivent dans un mouvement plus large, le « Fair Finance Guide International »<sup>6</sup>. Leurs informations proviennent de l'enquête « Dirty profits »<sup>7</sup> qui établit les liens financiers réels (et pas forcément ceux communiqués par les institutions)<sup>8</sup> entre les banques et 25 entreprises qui ont un impact négatif sur les personnes et/ou l'environnement.

Sont soigneusement scrutées les politiques d'investissement de neuf banques belges en matière de climat, droits humains, droit du travail, fiscalité et corruption, armement, transparence...

Le résultat de ce classement « éthique » ? La palme revient à la banque Triodos (93/100). Loin devant Van Lanschot (70), VDK Spaarbank (62) Argenta (53), ING (53), BNP (24) et KBC (44).

« On voit dans la mise à jour des scores qu'il y a heureusement une évolution lente mais positive sur les trois dernières années », souligne Sébastien Mortier, chercheur en finance durable au sein de FairFin.<sup>9</sup> Belfius (35), Deutsche Bank (30) et BNP Paribas (29) sont, eux, dans le « rouge » du classement. Si vous voulez en savoir plus, visitez le site du « scan des banques »<sup>10</sup> (basé sur la politique des banques, donc la théorie), qui analyse plusieurs points (climat, droits de l'homme, armes, fiscalité, etc.) Faute de moyens, FairFin explique avoir dû se restreindre aux banques les plus grandes (BNP Paribas, ING, KBC et Belfius représentent 75 % du marché) et celles, plus petites, mais qui ont mis en place des initiatives éthiques et durables.

Suite à la publication d'un article sur l'épargne durable dans le mensuel de notre mouvement, une lectrice s'était étonnée de ne pas trouver dans ce classement le Crelan, banque coopérative : « Au moment de la question sur la mise en bourse de Belfius, nous avons décidé, mon mari et moi, de quitter cette banque au profit de la coopérative Crelan. Ce ne fut pas sans difficulté, mais ça y est, ça « tourne ».<sup>11</sup>

Nous avons posé la question à Sébastien Mortier, chercheur en finance durable au sein de FairFin : « *Vu les moyens dont nous disposons, nous nous sommes concentrés sur neuf banques, mais nous évaluons la possibilité de « scanner » également d'autres banques à l'avenir, comme Crelan ou Axa Banque. Il faut toutefois savoir que le score est calculé sur base des politiques menées par les banques et publiées dans leurs documents officiels. Il est donc possible qu'une banque se retrouve « mal classée » simplement par manque de transparence, parce qu'elle communique mal ou trop peu sur ses initiatives éthiques et durables. L'année passée, nous nous étions penché sur le cas de Crelan, mais dans les communications publiques, l'information sur ces sujets était réduite. Cela étant dit, étant donné sa taille et sa structure plaident a priori pour elle : on observe en effet que les petites banques font moins d'investissements nocifs et que plus le matelas de sécurité est (proportionnellement) plus grand que dans les grandes institutions bancaires.* »<sup>12</sup> Le chercheur renvoie vers une étude publiée (uniquement en néerlandais) en 2017 « De Staat van de Banken »<sup>13</sup> qui passe au crible, elle, 18 institutions bancaires, dont Crelan et Axa Banque. « *La banque Crelan a une structure coopérative, mais ne permet pas une gouvernance démocratique, contrairement à NewB par exemple, qui souhaite démarrer début 2020 comme première « vraie » banque coopérative belge* », note encore Sébastien Mortier.

## **Donner son avis**

Sur le site « Scan des Banques », vous pouvez envoyer directement un mail de compliment (ou de plainte) à votre institution bancaire en fonction de ses résultats... Quelle est l'ambition des associations qui mènent ces recherches ? Notre information bien sûr et, dans la foulée, notre réaction auprès de nos banques : « faire changer la politique d'investissement des banques sous la pression des clients. Et, à plus long terme, obtenir du législateur qu'il détermine quels investissements sont autorisés ou ne le sont pas »<sup>14</sup>. À ce titre, soulignons la campagne « Move your money »<sup>15</sup> qui pose un ultimatum aux quatre grandes banques en Belgique afin de s'aligner aux accords sur le climat. Sinon les signataires changeront de banque.

## **Autrement !**

Nos médias ne consacrent pas beaucoup d'espaces aux résultats de ces enquêtes, ni à d'autres formes d'épargne alternative. On se réveille avec les cours de la Bourse et on passe à table le soir avec l'« actualité des marchés financiers ». Sans parler des pages entières des journaux consacrées quotidiennement aux placements en tous genres ou à des publicités pour les « grandes » banques.

N'empêche, il est possible de changer et d'abandonner la banque de papa qui est parfois aussi celle de bon-papa (elle a juste changé de nom et de logo). Ainsi dans les milieux culturels, associatifs et de l'éducation permanente, nombreuses sont les personnes et associations qui ont opté pour Triodos.

En dehors du secteur bancaire, il y a pas mal de possibilités de placer son argent « autrement » et de participer au développement de projets de société conformes à nos valeurs. Impossible d'être exhaustif tant les possibilités sont nombreuses et (trop) peu connues. Il y a par exemple la possibilité de prendre des parts de coopérateurs (remboursables) dans la myriade de coopératives qui naissent et cherchent des investisseurs pour des projets vraiment alternatifs. Voire de proximité.

Un large éventail qui passe par l'alimentation, la culture, l'agriculture, la finance, les énergies renouvelables, etc. Vous en trouverez une série sur le site de Financité<sup>16</sup>. En particulier celles qui ont reçu le label de « Financité-Fairfin »<sup>17</sup> de la finance solidaire.

## Au Nord et au Sud

Pointons deux de ces « labélisés »: Crédal<sup>18</sup>, qui travaille en Belgique, et Alterfin<sup>19</sup>, qui soutient des projets au Sud de la planète. « Credal-L'argent solidaire », ce sont trois asbl et une coopérative de taille respectable : 35 millions d'euros de fonds propres et plus de 3.000 coopérateurs. Ici, l'argent que vous confiez à la coopérative a une finalité bien différente de celle de l'épargne en banque. Ces parts de coopérateur permettront, entre autres, à des entreprises de l'économie sociale de se développer, à des petits entrepreneurs de démarrer avec du micro-crédit, à accorder des prêts à des personnes qui sont refusées par les banques.

Crédal privilégie l'accompagnement des projets de leur conception à leur maturité. « *À lire certains dossiers présentés au comité de validation, une épicerie zéro déchet, un café citoyen, un hall relais agricole, une éolienne citoyenne, une maison médicale, on a l'enthousiasmant sentiment que l'on peut se permettre d'être plus optimiste. Quelque chose est en train de se passer. Une autre façon d'envisager le monde. De le construire. D'y faire sa place. D'y faire une place pour tous* »<sup>20</sup>. On y trouve également une information trimestrielle de tou-te-s les coopérateurs et coopératrices sur tous les prêts accordés et un rapport annuel très clair et illustré avec humour.

On peut aussi consacrer une partie de son épargne à des projets menés au Sud de la planète. C'est ce que propose Alterfin. Cette coopérative investit via des institutions de microfinance et des associations de petits producteurs actives dans l'agriculture durable. Avec 155 partenaires dans 34 pays. Un exemple : Alterfin a accordé un crédit de 250.000 € à Terral<sup>21</sup>. Cette organisation les utilisera pour acheter le riz à de petits agriculteurs sénégalais pour ensuite le transformer et le commercialiser. Et, au bout du compte, vendre le riz local à un prix juste qui doit permettre aux petits producteurs de mener une vie décente.

Dans ces deux cas, un modeste dividende est prévu. Mais ce n'est évidemment pas pour cela que quelques milliers de citoyen·ne·s ont décidé d'opter pour des formes d'épargne alternatives et solidaires. S'ils s'engagent dans cette voie, c'est parce qu'elles/ils sont convaincu·e·s que l'argent qu'ils/elles ont la chance de pouvoir placer portera des « intérêts » incomparables sur le plan humain et sociétal.

Pour faire face aux défis actuels (dérèglement climatique, mauvaise répartition des richesses, destruction de la paysannerie, etc.), on a parfois tendance à pointer du doigt la finance mondiale, les grandes multinationales, le « 1 % des plus riches de la planète ». Leur part de responsabilité est indéniable et la pression doit être maintenue et augmentée sur eux (notamment en menant une véritable lutte contre l'évasion et l'évitement fiscal). Mais, on le voit, l'épargnant lambda n'est pas pour autant impuissant·e. à son échelle, avec ses critères et ses valeurs, ceux et celles d'entre nous qui ont de quoi épargner peuvent aussi faire la différence. Moralement, d'abord. Mais aussi, concrètement. Parce que 400 milliards d'euros pour la seule petite Belgique, ce n'est pas rien ! On épargne « pour l'avenir », généralement. Mais la notion d'« avenir », plus ou moins large, dépend de ce (ou de ceux) qu'on y met.

Jacques Liesenborghs, collaborateur à la revue Plein Soleil  
Avec Maïder Dechamps, rédactrice en chef de Plein Soleil.



Avec le soutien de



*Cette analyse est disponible au format PDF sur notre site Internet [www.acrf.be](http://www.acrf.be)*

*L'ACRF-Femmes en milieu rural souhaite que les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites. Toutefois, n'oubliez pas, dans ce cas, de mentionner la source et de nous transmettre copie de la publication.*

*Merci !*

- 
- <sup>1</sup> C'est le montant sur les livrets d'épargne (y compris les comptes à vue, les comptes à terme et les devises), selon une étude de BNPP publiée en mars 2019. <https://www.lalibre.be/economie/placements/la-fortune-des-belges-a-grimpe-de-80-en-moins-de-20-ans-5c87f2559978e2710eac8449> (consulté le 13 mars 2019).  
Il faut noter que la Banque Nationale de Belgique, elle ne prend en compte que l'épargne proprement dite, qui elle aussi atteignait un record en juin 2018 265,8 milliards d'euros. <https://placement.meilleurtaux.com/livret-epargne/actualites/2018-septembre/en-juin-2018-la-belgique-s-est-surpassee-en-matiere-d-epargne.html> (consulté le 13 mars 2019).
- <sup>2</sup> Réunion Enéo à Habay-la-Neuve, en octobre 2018.
- <sup>33</sup> [https://www.rtf.be/info/societe/detail\\_les-belges-adorent-l-epargne-67-mettraient-encore-de-l-argent-de-cote?id=9563547](https://www.rtf.be/info/societe/detail_les-belges-adorent-l-epargne-67-mettraient-encore-de-l-argent-de-cote?id=9563547) (consulté le 19 mars 2019).
- <sup>4</sup> [www.bankswitching.be/fr](http://www.bankswitching.be/fr) (consulté le 14 mars 2019).
- <sup>5</sup> CNCD 11.11.11, Amnesty, Oxfam Solidarité, Réseau Financité, Bond Beter Leefmilieu, Netwerk Bewust Verbruiken.
- <sup>6</sup> <https://fairfinanceguide.org/> (consulté le 12 mars 2019).
- <sup>7</sup> [http://www.facing-finance.org/wp-content/blogs.dir/16/files/2012/12/ff\\_dirtyprofits.pdf](http://www.facing-finance.org/wp-content/blogs.dir/16/files/2012/12/ff_dirtyprofits.pdf) (consulté le 12 mars 2019).
- <sup>8</sup> Information basée sur un échange de mails entre Maïder Dechamps, rédactrice en chef de Plein Soleil, mensuel de l'ACRF-Femmes en milieu rural, et Sébastien mortier, chercheur en finance durable pour le FairFin, le 13 mars 2019.
- <sup>9</sup> Extrait d'un échange de mails entre Maïder Dechamps, rédactrice en chef de Plein Soleil, mensuel de l'ACRF-Femmes en milieu rural, et Sébastien mortier, chercheur en finance durable pour le FairFin, le 13 mars 2019.
- <sup>10</sup> <https://bankwijzer.be/fr> (consulté le 12 mars 2019).
- <sup>11</sup> Extrait d'un mail envoyé à l'auteur de la présente analyse le 10 mars 2019.
- <sup>12</sup> Extrait d'une conversation téléphonique entre Maïder Dechamps, rédactrice en chef de Plein Soleil, mensuel de l'ACRF-Femmes en milieu rural, et Sébastien mortier, chercheur en finance durable pour le FairFin, le 13 mars 2019.
- <sup>13</sup> <http://www.fairfin.be/sites/default/files/media/documents/Staat%20van%20de%20Banken%202017%20-%20FairFin%20Digiversie.pdf> (consulté le 13 mars 2019).
- <sup>14</sup> <https://www.levif.be/actualite/belgique/ethique-nos-banques-passees-au-scanner/article-normal-391377.html> (consulté le 12 mars 2019).
- <sup>15</sup> [www.moveyourmoney.be/fr](http://www.moveyourmoney.be/fr) (consulté le 14 mars 2019).
- <sup>16</sup> <https://www.financite.be> (consulté le 12 mars 2019).
- <sup>17</sup> [https://www.labelfinancite.be/?\\_ga=2.124561418.1480854763.1552406198-1959494529.1552406198](https://www.labelfinancite.be/?_ga=2.124561418.1480854763.1552406198-1959494529.1552406198) (consulté le 12 mars 2019).
- <sup>18</sup> <https://www.credal.be/accueil> (consulté le 12 mars 2019).
- <sup>19</sup> <https://www.alterfin.be/fr> (consulté le 12 mars 2019).
- <sup>20</sup> <https://docplayer.fr/86318469-Prospectus-credal-l-argent-solidaire.html> (p232). Consulté le 12 mars 2019.
- <sup>21</sup> <https://www.alterfin.be/fr/news/terral-une-contribution-la-s-curit-alimentaire-au-s-n-gal> (consulté le 12 mars 2019).